

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze juin deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à Trets sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : PROJET Euro-MED DIALOGUE INSTITUTIONNEL TOURISME DURABLE

Délibération n° : 366-2022

Membres en exercice : 38

Membres présents : 22

Pouvoirs : 10

Excusés, absents : 6

Secrétaire de séance : Robert DELEDDA

Présents(es):

Laurence BRULEY

Philippe SCHELLENBERGER

Denise REY

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGER

Robert DELEDDA

Michel GROS

Hervé THEBAULT

Vincent AYALA

Simone CALLAMAND

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Jean-Raymond NIOLA

Jean-Yves DOLISI

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Claude FABRE

Hélène VERDUYN

Georges LUVERA

Suzanne ARNAUD

Sébastien BOURLIN

Jacqueline BOUYAC

Pouvoirs :

Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier, a donné pouvoir à madame Simone CALLAMAND déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux ;

Madame Laetitia TREMOUILHAC, déléguée de la commune de Cuges-les-Pins, a donné pouvoir à monsieur Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de RIBOUX.

Monsieur Jacques PAUL, maire et délégué de la commune de La Celle, a donné pouvoir à monsieur Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Madame Laurence GAUD, déléguée de la commune de Mazaugues, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Monsieur Ollivier ARTUPHEL, maire et délégué de la commune de Nans les Pins, a donné pouvoir à monsieur Patrice TONARELLI, maire et délégué de la commune de Rougiers ;

Madame Cathy SILVY, déléguée de la commune de Pourrières, a donnée pouvoir à monsieur Jean-Raymond NIOLA, délégué de la commune de Pourcieux ;

Madame Sophie LEMETER, déléguée de la commune de Saint-Maximin la Sainte-Baume, a donné pouvoir à monsieur Michel GROS, Président, Maire et délégué de la commune de La Roquebrussanne ;

Monsieur Jean-Michel CONSTANS, délégué de la communauté d'agglomération de la Provence Verte, a donné pouvoir à madame Suzanne ARNAUD, délégué de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume ;

Monsieur Didier RÉAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône a donné pouvoir à monsieur Sébastien BOURLIN, délégué du département du Var ;

Une autre vie s'invente ici

Monsieur Christophe MADROLLE, délégué de la Région Provenances pouvoir à madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provenances-Alpes Côte d'Azur.

Excusés(es), absents(es) :

Madame Virginie PHELIPPEAU, Madame Josiane GALIZZI, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Véronique MIQUELLY, Monsieur François de CANSON.

PROJET Euro-MED DIALOGUE INSTITUTIONNEL TOURISME DURABLE

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du PNR de la Sainte-Baume,

VU la délibération du Conseil Régional n°21-629 adoptée en décembre 2021 et actant la stratégie Europe de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

VU la délibération du Conseil Régional n°22-294 du 29/04/2022 actant la participation de la Région au projet Euro-MED Dialogue institutionnel tourisme durable

Considérant que,

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sollicite le PNR de la Sainte-Baume en tant que représentant du réseau des PNR de la Région Sud en matière de tourisme durable

L'objectif principal du Programme INTERREG Euro-MED 2021-2027 consiste à contribuer à la transition vers une société climatiquement neutre et résiliente : lutter contre l'impact des changements globaux sur les ressources méditerranéennes, tout en assurant une croissance durable et le bien-être de ses citoyens.

Dans ce but, le Programme a défini 4 missions complémentaires :

- Renforcer une économie innovante et durable
- Protéger, restaurer et valoriser l'environnement naturel et le patrimoine
- Promouvoir des bassins de vie verts
- Valoriser le tourisme durable (abordé de manière transversale)

Le premier appel à projets du programme porte sur la **priorité "Gouvernance Méditerranéenne"**. Il est ouvert du 24 février au 1^{er} juin 2022.

Appel 1 - Projets de Gouvernance - Programme Interreg Euro-MED (interreg-euro-med.eu)

Deux types de projets sont possible : les **projets de communauté thématique** et les **projets de dialogue institutionnel**, qui visent à faciliter la réutilisation et le transfert dans les politiques publiques des résultats des projets thématiques réalisés sur la période 2014-2020 et à venir sur la période 2021-27.

LE PROJET :

La Région Sud est partenaire de la candidature de **projet de dialogue institutionnel sur le tourisme durable**.

OBJECTIF DU PROJET :

L'objectif global de ce projet est d'augmenter le niveau de coordination et la capacité institutionnelle des autorités publiques méditerranéennes afin d'élaborer des politiques

touristiques plus vertes et plus résilientes pour l'épanouissement des visiteurs et de la nature, en embrassant la quadruple approche de la mission : circularité des services touristiques, neutralité environnementale, services écosystémiques durables et préservation des ressources culturelle et naturelle.

ACTIONS :

WP1 - Reuse

Faciliter la capitalisation, la mise en forme et la réutilisation des résultats de projets portant sur le tourisme durable dans la zone du programme Euro-MED.

WP2 – Transfert

Assurer l'intégration de résultats de projets dans les politiques des acteurs méditerranéens du tourisme durable. Public cible : les autorités publiques, le niveau politique national, régional ou local, les réseaux de décideurs, et les réseaux institutionnels.

Le leader de ce WP est European Public Law Organisation-EPLO (Grèce) avec l'appui de **la Région Provence Alpes Côte d'Azur**.

WP3- Coordination

Créer et renforcer les réseaux d'autorités publiques et de parties prenantes pour une meilleure gouvernance du tourisme durable aux niveaux méditerranéen et européen, visant à favoriser l'intégration des résultats de projets permettant l'évolution des cadres politiques communs.

PARTENAIRES :

Le chef de file est la « Fundación Pública Andaluza El legado andalusí ».

Les activités de la Fondation tournent autour de la diffusion et de la préservation du patrimoine culturel et artistique de l'Andalousie. Elle a été chef de file du projet stratégique Best-Med portant sur le tourisme durable [BEST MED \(interreg-med.eu\)](https://www.interreg-med.eu).

Les partenaires techniques et financiers sont :

- Ministry of Tourism, Regeneration, Justice and Local Administration. Andalucía Regional Government
- National Tourism Organisation of Montenegro
- Région Occitanie
- European Public Law Organisation-EPLO (Grèce)
- Regione Lazio (Italie)
- Région Provence Alpes Côte d'azur
- Institute of Agriculture and Tourism (Croatie)
- Ministry of Transport Communication and Works (Chypre)

Partenaires associés

Les partenaires associés peuvent avoir un ou plusieurs des rôles suivants :

- Conseil (fournir une expertise dans le thème abordé) :
- Utilisateurs finaux / décideurs publics / bénéficiaires finaux (utilisent les résultats transférés d'autres projets) ;
- Observateurs / soutien (pour approbation des réalisations du projet)

Les partenaires associés ne reçoivent pas de financement du programme pour réaliser des actions dans le cadre du projet. Toutefois leurs **frais de déplacement** pour participer à des événements du projet (comités de pilotage, conférences...) peuvent être **pris en charge** par le projet.

L'investissement en temps pour un partenaire associé peut varier de 1 à 5 jours par an.

Partenaires associés déjà identifiés pour le projet :

- Eurorégion Pyrénées-Méditerranée
- Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM)
- UICN
- NECSTOUR

Partenaires associés pressentis par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (pour le réseau régional des PNR)
- Parc National de Port-Cros

Le Comité Syndical ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Parc naturel régional de la Sainte-Baume à participer au projet Interreg Euro-MED de dialogue institutionnel sur le tourisme durable en tant que partenaire associé.
- **DONNE** pouvoir au Président de signer toute pièce utile à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Michel Gros". To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "Parc naturel régional de la Sainte-Baume" around the top edge and "syndicat mixte" at the bottom. In the center of the stamp is a stylized globe with a tree in front of it.

Michel GROS